



appel sur garde alternée pour cause d'alcoolisme

Par **anaelle77**, le **18/06/2012** à **20:56**

Je suis en garde alternée depuis environ 2 ans. Leur père a été contrôlé à 0.8 mg d'alcool à 16h30 lorsqu'il allait chercher ma fille à l'école et mon fils de 8 ans étant malade n'était pas allé à l'école et donc se trouvait dans la voiture. Il a donc eu un retrait de permis immédiat. Le père est alcoolique et doit suivre une cure. Je souhaiterais lui supprimer la garde alternée. Ais-je des chances d'avoir gain de cause car je pense que mes enfants sont en danger chez leur père.